



Mairie du Boullay-Thierry



B.T. INFO N ° 28

Septembre/Octobre 2025

Décisions adoptées par le Conseil municipal lors de ses séances des :

- 25 juin 2025

Présent(e)s : Mmes PERRET-GENTIL, DELACOURT, GUÉRIN / MM. GIROUX, JOUATEL, GAULUPEAU, ALVAREZ, COTTIN, DONY, DUFOUR, MAUDUIT, POQUET, ROLLET. Absent(e)/Excusé (e) : Mme POLVÉ / M. BESNARD.

- 1er octobre 2025

Présent(e)s : Mmes PERRET-GENTIL, DELACOURT, GUÉRIN, POLVÉ / MM. GIROUX, JOUATEL, GAULUPEAU, ALVAREZ, BESNARD, DONY, DUFOUR, MAUDUIT, POQUET, ROLLET. Absent/Excusé : M. COTTIN.



Gestion de l'eau potable

Depuis le 1er juillet 2025, l'Agglo du Pays de Dreux a confié, pour 6 ans et demi, l'exploitation de son réseau d'eau potable et la facturation de ses abonnés à un nouveau délégataire : OCYCLAD Centre. Ceci concerne 13 communes, dont Le Boullay-Thierry.

Dans le cadre de cette délégation de service public, un certain nombre de missions sont confiées à OCYCLAD Centre :

- approvisionnement en eau potable et gestion de la qualité de celle-ci,
- entretien de toutes les infrastructures concernées,
- gestion des urgences et maintenance,
- relations avec les abonnés (accueil sur site [7 rue des Fontaines à Dreux] et par téléphone).

Votre facturation est directement assurée par OCYCLAD Centre, qui devient votre unique interlocuteur. Votre abonnement est transféré automatiquement, mais pas votre contrat de mensualisation, qu'il vous

faut réactiver auprès d'OCYCLAD Centre. Si vous n'êtes pas mensualisé et que vous souhaitez l'être, contactez OCYCLAD Centre: Tél. 02 55 99 09 47 / Email : contact@ocyklad-centre.fr

Contrats suivis par GEDIA : Le transfert vers Ocyklad Centre est automatique et la continuité du service est assurée. Pour ceux qui sont mensualisés, un nouveau mécanisme est en cours de mise en place.

Un conseil : Vérifiez votre enregistrement et la validité de votre contrat auprès d'OCYCLAD Centre pour éviter des relances ou des rappels susceptibles de porter sur des montants importants.



Le site Internet communal fait peau neuve

Pour accéder aux informations relatives à la vie de la commune, il vous faudra désormais vous connecter à l'adresse suivante : <https://le-boullay-thierry.fr/>. L'ancien site n'est plus opérationnel et nous vous déconseillons de conserver cette référence dans vos contacts ou vos favoris.



Recensement de la population (Délib. 2025-021)

Cette opération importante aura lieu dans la commune du 15 janvier au 14 février 2026.

Mme Marina QUENOT sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population. Mme Corinne WUNENBURGER, agent de l'école du Boullay-Thierry (cf photo ci-dessus), sera recrutée temporairement comme agent recenseur. Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil.

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Un commissaire-enquêteur, M. BACCARD, a été nommé par le Tribunal administratif pour assurer cette mission à compter du 7 janvier 2026. La Mairie vous tiendra au courant du développement de ce processus.

Fourniture de pain

La boulangerie de Tremblay-les-Villages propose l'implantation d'un distributeur automatique dans notre commune. La Mairie sollicitera votre avis par coupon-réponse sur ce projet.



Alertes — Urgences : Soyez informé(e)s **sans délai** en téléchargeant (sur votre téléphone portable, PC ou tablette) l'application « PanneauPocket » : <https://www.panneaupocket.com>. Si vous ne pouvez pas (ou ne souhaitez pas) installer cette application sur votre téléphone portable, nous vous suggérons de vous signaler à la Mairie, qui vous communiquera les informations importantes par voie de circulaire déposée dans votre boîte aux lettres.



Ce bulletin, destiné à l'information des habitants, **n'a pas de valeur juridique**.
Seule, la Mairie est habilitée à fournir une information officielle aux administrés.

Défense, citoyenneté et sécurité

Depuis septembre 2025, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans dans une version « revisitée ». Cette nouvelle version se veut plus immersive. L'objectif est de créer des vocations et de favoriser le recrutement dans les armées dans un contexte de tensions internationales. En 2026, l'objectif est d'organiser 8.500 JDC nouvelle génération avec 100 jeunes par session, accompagnés par dix encadrants issus d'unités et de sites de défense. Notez par ailleurs que l'appellation « Vigipirate » a disparu au profit de « Sentinelle » (voir logo ci-contre).



Parc éolien



A l'occasion de la rentrée, ENERTRAG informe les habitants de la bonne avancée des travaux de préparation du chantier de renouvellement du parc éolien. En parallèle, ENERTRAG étudie l'optimisation du parc renouvelé. Cet automne marquera le lancement des études géotechniques du sol sur l'emprise des fondations du parc éolien du Chemin de Tuleras et les nouvelles fondations de Vallée du Roi. Les baux relatifs à l'utilisation des parcelles destinées à la circulation des engins seront finalisés avant le 31 décembre 2025.

Mairie

Coordonnées :

Adresse postale : 2 rue du Vieux-Puits
28210 LE BOULLAY-THIERRY
Tél. 02 37 38 32 71

mairie.boullaythierry@wanadoo.fr

Nouveau site : <https://le-boullay-thierry.fr/>

Horaires :

* Mardi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h30/12h00 et 13h00/17h30)

* Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h30 (permanence de M. le Maire l'après-midi)

* Vendredi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h00/12h00 et 13h00 à 15h30) (fermeture à 12h00 le 1er vendredi du mois)

* 1er Samedi du mois : 09h00/12h00

(permanence de M. le Maire et du secrétariat)

Travaux communaux et gestion de la voirie

* Eure-et-Loir Ingénierie (*Délib. 2025-023*) : La commune va adhérer à cette agence départementale, ce qui lui permettra de bénéficier de ses conseils et de son assistance en matière de conservation et d'entretien des infrastructures de voirie, notamment par le biais de groupements de commandes.

* Rénovation de la salle des fêtes : Le changement des fenêtres et des portes a été effectué et l'extérieur a été repeint. Il reste à repeindre la rambarde puis à rajouter des garde-corps sur les marches de l'entrée principale. L'isolation des allèges et le changement des radiateurs sont également prévus.

* Parvis de la Mairie et aire de jeux : Un chemin gravillonné va être réalisé pour permettre l'accès direct de la façade principale de la Mairie à l'aire de jeux. Un nouvel équipement ludique (de type balançoire horizontale « tape-fesses ») va être installé sur celle-ci, en complément des autres. Deux porte-vélos vont également être fixés devant le bâtiment municipal.

* Cimetière communal : Le relevage des tombes en déshérence a été réalisé début septembre et les travaux de réfection du mur d'enceinte seront terminés fin novembre.

* Mise en valeur du patrimoine / Restauration du tabernacle de l'église Saint-Lubin (*Délib. 2025-018*) : les travaux, qui auront lieu au printemps 2026, font l'objet d'un co-financement associant commune/APBT/DRAC, à hauteur, respectivement, de 20%, 50% et 30% du budget.

* Vitesse excessive des véhicules constatée rue du Vieux-Puits : la Commission des routes prévoit d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un ralentisseur.



Redevance annuelle du patrimoine Télécom occupant le domaine public routier : Conformément aux dispositions du décret du 27 12 2005, la redevance totale pour l'année 2025 s'élève à 449,06 €, se décomposant comme suit :
Artères aériennes : 315,27 € / Artères souterraines : 133,79 €.



Agenda de la commune et des associations

Pour mémoire :

Samedi 25 octobre : Apéro Concert caritatif (ACSBT)

Vendredi 31 octobre : Festival des Horreurs (Halloween) (ACSBT)

Actualité :

Vendredi 21 novembre (20H00) : AG de l'ACSBT

Samedi 29 novembre (15H00-21H00) : Marché de Noël (ACSBT)

Dimanche 7 décembre 2025 : Spectacle de Noël (horaire à préciser)

Bibliothèque associative (APBT) : Reprise du cycle bimensuel des rencontres (prêt de livres, jeux, convivialité) (16H-18H). Prochaine session le 22 novembre.

Prévisions 2026 :

- Fin janvier : Cérémonie des vœux à la Mairie

- Vendredi 6 février : « Odysong » (animation proposée par la Médiathèque de Dreux/Agglo, avec participation des violonistes du Conservatoire) (Municipalité + APBT)

- **Dimanche 15 et Dimanche 22 mars : ÉLECTIONS MUNICIPALES (Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 6 février 2026)**

- Samedi 11 avril : Déjeuner annuel des Aïnés